

Syndicat d'éleveurs et utilisateurs "LE TRAIT CHARENTAIS"

Association charentaise de l'âne et du cheval de trait

Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du Syndicat (le trait Charentais) Le 05.02.2011 à Villognon à 9h

Quarante quatre personnes sont présentes à l'assemblée.

Ordre du jour :

- Modification des statuts.
- Dissolution du conseil d'administration.

Modification des statuts :

La modification concerne uniquement l'article 5.

Une lecture de l'article 5 modifié des statuts est proposée à l'assemblée. (La modification permet d'être moins strict sur les conditions d'admission au sein du syndicat).

Le nouveau statut proposé au vote de l'assemblée a été adopté à l'unanimité.

Dissolution du conseil d'administration :

La dissolution du conseil d'administration a été proposée à l'assemblée. (Le but de cette dissolution est de revenir à un nombre de membres conforme aux statuts (15 au maximum) et de former une équipe solidaire.

La dissolution du conseil a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 10 h.

Syndicat d'éleveurs et utilisateurs "LE TRAIT CHARENTAIS"

Association charentaise de l'âne et du cheval de trait

Compte rendu de l'assemblée générale du Syndicat (le trait Charentais) Le 05.02.2011 à Villognon à 10h

Excusés :

Franck THORIN

Personnalités invitées présentes :

Nicole Bonnefoy (Sénatrice) ; Jérôme Lambert (Député) ; Claude Guitton (maire de Villognon) ; Marie-Françoise Maurenvillez.

Rapport moral :

Le président Edouard Levesques rappelle que le Trait Charentais est présent dans de nombreuses manifestations en Charente et que nous devons continuer à nous mobiliser et à être source de propositions dans le but de faire évoluer le cheval de trait, que ce soit au niveau de l'élevage que dans toutes les activités où sont impliqués nos chevaux.

Edouard Lesvesques souligne aussi la réussite du festival de Villognon qui, dans un contexte difficile, s'est soldé par un bilan financier positif.

Rapport d'activité :

André GERBAUD nous a rappelé les différentes manifestations auxquelles le Trait Charentais a participé cette année :

Festival laitier et Limousin, Foire exposition de Ruffec, Concours de modèle et allures (Villognon, Orlut et Confolens), Concours de labour de Villefagnan, Gastronomades, Comice agricole à Montembœuf, Foires de Confolens, Festival de Villognon avec sa traditionnelle fête des écoles et les différentes fêtes locales animées par les chevaux de trait.

Rapport financier :

Solde créditeur au 06.février 2011 : **4017,13€.**

Election du conseil d'administration :

Une liste de 16 personnes a été soumise au vote de l'assemblée pour une élection de 15 membres seulement.

Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Liste des membres élus :

Stéphane Bernard ; Aimé Bombard ; Pierre Ditlecadet ; Jacky Ducourtieux ; Hubert Fourgeau ; Hubert Gazengel ; André Gerbaud ; Edouard Levesques ; Jonathan Marciquet ; Michel Marciquet ; Sébastien Marciquet ; Christian Nawrocki ; Dominique Pougeard ; Jean-philippe Rama ; Catherine Vezzosi.
Patrice Bagilet n'ayant pas été élu sera membre suppléant du conseil.

Question diverses :

Carnet de travail :

Un carnet de travail destiné aux chevaux, ânes et mulets a été présenté. René Thoret est à l'origine de ce carnet. Françoise et Richard Boulou ont fait le prototype. Chaque carnet de travail, propre à un seul équidé, a pour but de répertorier tous les concours auxquels l'animal a participé.

C.A.P.T.A.V :

Pour ceux qui n'avaient pas fait leur demande de C.A.P.T.A.V (Certificat d'aptitude au transport d'animaux vivants) en temps utiles, des formations payantes seront organisées.

Pour ceux qui ont le C.A.P.T.A.V et qui veulent changer de véhicule pour le transport d'animaux, ceci est possible de le faire agréer par les services vétérinaires. (Pour plus de renseignements, appeler Pierre Ditlecadet au **05.45.65.76.47**).

Pour infos, 79 personnes ont adhéré au Trait Charentais en 2010.

Des commissions vont être mises en place pour faire évoluer le Trait Charentais dans différents domaines. (Traction agricole, élevage, attelage de compétition et loisir, concours et manifestations, animation et débouillage).

Fin de l'assemblée générale du syndicat à 11 h.

Syndicat d'éleveurs et utilisateurs "LE TRAIT CHARENTAIS"

Association charentaise de l'âne et du cheval de trait

**Compte rendu de l'assemblée générale de l'association de
l'âne et du cheval de trait de la Charente
Le 05.02.2011 à Villognon**

Excusés :

Franck THORIN

Personnalités invitées présentes :

Nicole Bonnefoy (Sénatrice) ; Jérôme Lambert (Député) ; Claude Guitton (maire de Villognon) ; Marie-Françoise Maurenvillez.

Rapport moral :

Francis Flaud vice-président de l'association souligne la bonne participation de l'ensemble des adhérents à la préparation du festival de Villognon. Un festival 2010 qui sous l'impulsion du président Franck Thorin a été une grande réussite pour tous les participants et les visiteurs qui sont venus nombreux.

Rapport d'activité :

La principale activité de l'association en 2010 a été le festival de Villognon, avec des manifestations nombreuses et variées qui ont animé les deux jours.

Les chevaux de trait, les ânes et les mulets se sont montrés au cours du festival dans des registres différents. (Le cheval en travail agricole; le cheval monté dans un carrousel en musique; le cheval de loisir et de compétition en attelage; l'élevage avec ses présentations d'étalons et le concours de modèles et allure ; etc.....).

Bilan financier :

Solde créditeur au 06.février 2011 : 4013,10€

Election du conseil d'administration :

Une liste de treize personnes a été soumise au vote de l'assemblée pour une élection de treize membres.

Le vote s'est déroulé à main levée en accord avec l'assemblée.

Liste des membres élus :

Bernard Stéphane ; Aimé Bombard ; Caillaud Claude ; Dany Charpentier ; Pierre Ditlecadet ; Francis Flaud ; Jacques Leau ; Jonathan Marciquet ; Sébastien Marciquet ; Dominique Pougeard ; Jean-Philippe Rama ; Franck Thorin ; Catherine Vezzosi

Les treize membres ont été élus à l'unanimité par l'assemblée.

Fin de l'assemblée générale de l'association à 11 h 30.

Suite à l'assemblée générale, un apéritif suivi d'un repas organisé par le trait Charentais et préparé par le chef Claude a été servi dans la salle des fêtes.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur et avec l'envie de faire évoluer le trait Charentais.

Syndicat d'éleveurs et utilisateurs "LE TRAIT CHARENTAIS"

Association charentaise de l'âne et du cheval de trait

Compte rendu de la réunion du conseil pour l'élection des bureaux du 11 février 2011

Excusés :

Franck THORIN

Election du bureau du syndicat:

Président : André Gerbaud

Vice président : Edouard Levesques et Sébastien Marciquet

Trésorier : Christian Nawrocki

Trésorier adjoint : Aimé Bombard

Secrétaire : Pierre Ditlecadet

Secrétaire adjoint : Catherine Vezzosi

Membres du conseil : Stéphane Bernard ; Jacky Ducourtieux ; Hubert Fourgeau ; Hubert Gazengel ; Jonathan Marciquet ; Michel Marciquet ; Dominique Pougeard ; Jean Philippe Rama.

Le bureau a été élu à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Le vote s'est déroulé à main levée en accord avec le conseil d'administration.

Liste du tiers sortant en 2012 : André Gerbaud ; Edouard Levesques ; Aimé Bombard ; Hubert Fourgeaud ; Jean Philippe Rama.

Liste du tiers sortant en 2013 : Sébastien Marciquet ; Christian Nawrocki ; Pierre Ditlecadet ; Stéphane Bernard ; Jonathan Marciquet.

Liste du tiers sortant en 2014 : Catherine Vezzosi ; Jacky Ducourtieux ; Hubert Gazengel ; Dominique Pougeard ; Michel Marciquet.

Election du bureau de l'association:

Président : Franck Thorin

Vice président : Francis Flaud

Trésorier : Claude Caillaud

Trésorier adjoint : Aimé Bombard

Secrétaire : Sébastien Marciquet

Secrétaire adjoint : Dany Charpentier

Membres du conseil : Stéphane Bernard ; Pierre Ditlecadet ; Jacques Leau ; Jonathan Marciquet ; Dominique Pougeard ; Jean-Philippe Rama ; Catherine Vezzosi.

Le bureau a été élu à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Le vote s'est déroulé à main levée en accord avec le conseil d'administration.

Représentants au trait Poitou-Charentes :

Pour L'association : Françoise Boulou et Christian Nawrocki.

Pour le syndicat : Richard Boulou et Hubert Fourgeau.

Représentants au bureau du cheval :

Catherine Vezzosi et Pierre Ditlecadet

Mise en place des commissions :

Président de la commission agricole (traditionnelle, moderne, débouillage et éducation) :
Michel Marciquet

- **Commission agricole Traditionnelle :** Cette commission comprendra le travail à l'ancienne (labour, débardage, préparation au concours de maniabilité rurale etc...)
Responsables de cette commission : Michel Marciquet ; Jean Philippe Rama ; Hubert Fourgeau et André Gerbaud.

- **Commission agricole moderne :** Cette commission a pour but d'essayer de conserver voir de restaurer du matériel ancien qui risque de disparaître (idée de René Thoret) et aussi de travailler sur du matériel moderne en tenant compte des problèmes rencontrés par les utilisateurs. (Maraichers, vignerons etc....) et cela en collaboration avec Marie-Françoise Maurevillez.
Responsables de cette commission : Marie Françoise et Richard Boulou.

- **Commission débouillage :** Cette commission aura pour but de débouiller des chevaux à l'attelage et à la traction pour le compte de l'association.
Ceci à condition de trouver un site pour pratiquer cette activité dans de bonnes conditions.
Responsables de cette commission : Pierre Ditlecadet ; Hubert Gazengel ; Pauline Lebrun ; Sophie Blanchard.

Président de la commission Concours et manifestation : Stéphane Bernard

Cette commission aura en charge de gérer les concours de modèles et allure ainsi que les manifestations.

Responsables de cette commission : Stéphane Bernard ; Didier Bernard ; Edouard Levesques ; Jacky Ducourtieux ; René Thoret

René Thoret en charge de gérer les jugements dans les concours organisés par le trait Charentais et la formation de futurs juges.

Présidente de la commission élevage et promotion : Catherine Vezzosi.

Responsables de cette commission : Catherine Vezzosi ; Stéphane Bernard ; Didier Bernard ; Jonathan Marciquet.

La commission élevage désire effectuer un inventaire de tous les animaux que les membres du Trait Charentais désirent vendre pour voir s'il y a là matière à organiser une vente cet automne à Villognon.

A cet effet, nous allons éditer un modèle de fiche de vente que nous vous enverrons avec le prochain compte-rendu (suite à la réunion du 1^o avril prochain).

Président de la commission Loisir et compétition : Jacques Leau.

Responsables de cette commission : Jacques Leau ; Dominique Vigier ; Sébastien Marciquet ; Patrice Bagilet ; Aimé Bombard ; Dominique Pougeard.

Président de la commission animation : Claude Caillaud

Responsables de cette commission : Claude Caillaud ; Francis Flaud ; Pierre Ditlecadet ; Hubert Gazengel ; Sébastien Marciquet.

Tous les adhérents qui souhaitent participer à une commission sont bien sûr les bienvenus et peuvent se faire connaître au responsable de la commission concernée.

Rappel des aides pour l'année 2011 :

Une prime de **40 euros** par éleveur (et non par animal) sera allouée aux adhérents mandatés par le trait Charentais pour animer une manifestation non rémunérée.

1) Prime à l'achat d'animaux : montant 80 €.

Conditions d'attribution de la prime :

- Etre à jour de la cotisation au 30 avril 2011.
- S'engager à garder l'animal au moins deux ans.
- l'achat doit être fait après la date d'adhésion pour les nouveaux adhérents.

L'attribution de la prime concerne :

- Les pouliches et les étalons
- Les ânes (approuvés pour la monte) et les ânesses de races Françaises reconnues.

Tous ces animaux doivent être de race pure (inscrits au stud-book) âgés de trois ans maximum.

Les jeunes chevaux entiers achetés en vue d'être approuvés seront concernés, mais la prime ne sera versée qu'après leur approbation.

La prime sera versée sur présentation d'un justificatif de propriété, de la fiche d'identité de la bête et d'une facture correspondant à l'animal concerné.

Maximum deux primes par an et par éleveur.

2) Aide à la pose de puce électronique :

<< Montant : 40 € maximum pour l'année et par éleveur >>

Conditions d'attribution de la prime :

Etre à jour de la cotisation à la fin avril 2011.

Remboursement sur présentation de facture acquittée (l'éleveur qui aura plusieurs animaux à << pucer >>, ne sera remboursé que dans la limite de 40 €.

Sur la facture délivrée soit par un vétérinaire, soit par un agent des Haras, il devra être précisé s'il s'agit d'un cheval de trait, d'un âne ou d'un mulet.

3) Concours de modèles et allures :

Pour les concours de modèles et allures, une prime de 30 € sera attribuée uniquement aux adhérents du trait charentais à jour de leur cotisation au 30 avril 2011 pour la présentation de pouliches jusqu'à trois ans de race pure, les juments suitées de race pure et les mâles de race pure jusqu'à trois ans

Cette mesure est renouvelée pour un an seulement.

Contactez Christian NAWROCKI pour les aides.....Tel : 09.80.08.54.01.

Utilisation du travail : Chaque adhérent peut utiliser le travail pour le parage ou le ferrage de ses chevaux. Le coût d'utilisation du travail est de 3 €. Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à André GERBAUD.....Tel : 05.45.31.00.53.

Vermifuges :

Fourniture de vermifuges toute l'année.

Responsable : Pierre DITLECADET..... Tel : 05.45.65.76.47.

Les adhérents qui paieront leur cotisation après la fin avril 2011, ne pourront bénéficier que de la location du travail et des vermifuges. Les différentes primes leur seront refusées.

Sur chaque manifestation rémunérée, le trésorier retiendra 5% au profit du syndicat.

Manifestations à venir :

Festival limousin le samedi 9 avril à Chabanais: 6 animaux présentés.

Festival laitier le samedi 16 avril à Chabanais : 6 animaux présentés.

Foire exposition de Ruffec le jeudi de l'Ascension (2 juin) et le dimanche 5 juin: Présentation d'animaux, et plusieurs démonstrations.

Le dimanche matin aura lieu un concours de modèles et allure primable. (en remplacement de celui de Chasseneuil).

Questions diverses :

Les questions de sécurité seront souvent d'actualité.

Nous rappelons qu'il est impératif de déplacer les chevaux en bride et non en licol pour mieux les maîtriser.

Pour les balades en calèche dans les manifestations, nous rappelons que deux personnes par attelage sont indispensables.

Rappel : le haras du bas-Poitou à Taizé-Aizie (16700) propose des étalons pour les saillies de l'année 2011.

Un étalon Breton ; Un étalon Poitevin Mulassier ; des baudets livre B pour la production de mules ainsi que des baudets livre A pour les ânesses.

Les échographies, le parage de pieds ainsi que le transport sont assurées à la demande du client.

Les juments peuvent être prises en pension le temps des saillies.

Pour tous renseignements sur les tarifs ou autre, s'adresser à :

Didier Bernard au **06.75.23.59.35**

Stéphane Bernard au **06.14.02.20.32**

La prochaine réunion du conseil aura lieu à Saint-Claud (salle des réunions)

En face de la mairie le 1^o avril 2011 à 20h45.

Tous les adhérents sont invités à participer à cette réunion
